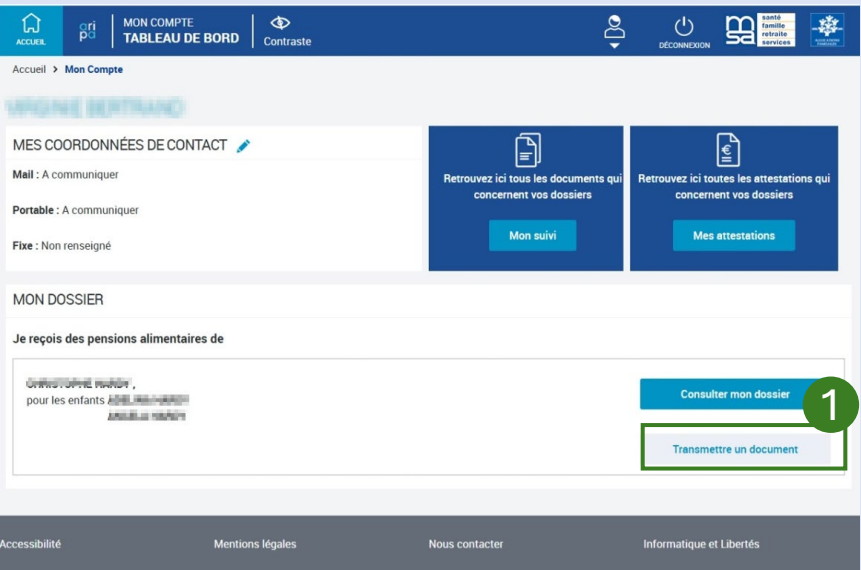


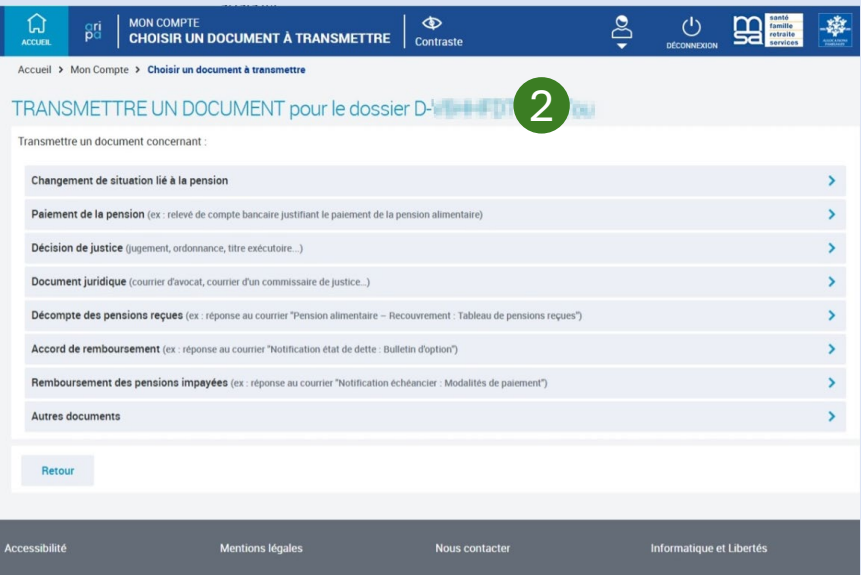


# Transmettre un document

## Je verse une pension alimentaire

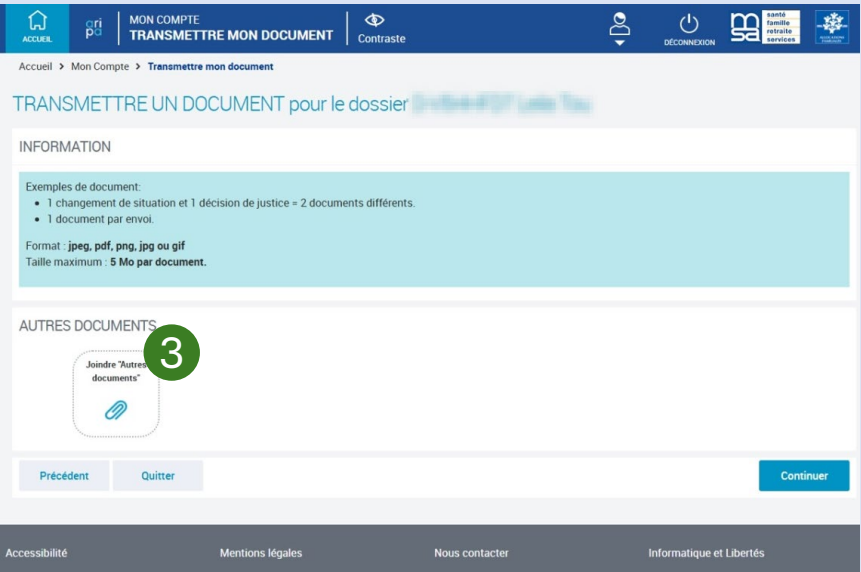


1 Sur la page d'accueil de Mon compte, je sélectionne le ou les enfants pour lesquels je souhaite **transmettre un document**.



2 Je sélectionne le type de document que je souhaite transmettre :

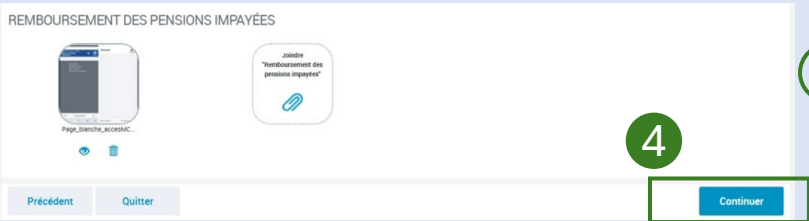
- Un changement de situation lié à la pension
- Un document qui justifie le paiement de la pension
- Une décision de justice
- Un document juridique
- Un décompte des pensions reçues
- Un accord de remboursement
- Un remboursement des pensions impayées
- Un autre document



3 Je sélectionne le bouton avec le trombone pour sélectionner les documents qui sont stockés sur mon ordinateur ou mon téléphone portable.  
Je transmets un seul document par envoi.  
Je peux transmettre mon document en format jpeg, pdf, png, jpg ou gif.  
Mon document doit faire 5mo au maximum

Une fois mon document téléchargé, je peux :

- Le visualiser en sélectionnant l'œil
- Le supprimer
- En ajouter un autre



4 Une fois l'ensemble de mes documents téléchargés, je clique sur Continuer.

ACCUEIL | MON COMPTE | TRANSMETTRE MON DOCUMENT | Contraste

Accueil > Mon Compte > Transmettre mon document

### TRANSMETTRE UN DOCUMENT pour le dossier **DANS LE FICHIER**

INFORMATION

Avant de continuer, vérifiez les documents que vous avez chargés.  
En poursuivant la démarche, vous certifiez leur exactitude.

Exemples de document:

- 1 changement de situation et 1 décision de justice = 2 documents différents.
- 1 document par envoi.

REMBOURSEMENT DES PENSIONS IMPAYÉES

Visualiser

Modifier

Envoyer

Accessibilité | Mentions légales | Nous contacter | Informatique et Libertés

⑤ Je pense à bien **visualiser mes** documents pour vérifier qu'ils sont lisibles avant des les

⑥ **Envoyer.**



## Bon à savoir !

Pour prendre une photo de qualité, je place mon téléphone à plat et parallèle au document pour éviter les déformations, je cadre bien le document et je privilégie la lumière naturelle, près d'une fenêtre par exemple.